



Programme de Session parlementaire

Domaine «Formation-Recherche-Innovation»

Aperçu prospectif par sujet

Session de printemps 2021, du 1^{er} au 19 mars
Etat des lieux : 19.02.2021

Conseil des Etats CE, Conseil national CN, Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC, Commission de la sécurité sociale et de la santé CSSS, Commission des institutions politiques CIP.

Ip. Interpellation
Iv. pa. Initiative parlementaire
Mo. Motion
Po. Postulat
OCF Objet du Conseil fédéral

* Lien avec les activités du CSS en page 3 du document.

a) Science, Recherche, Innovation, Conditions-cadre

Date / Autorité	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
02.03./CE	15.3138	Mo.	J. Badran	Promouvoir l'innovation dans les PME en leur permettant de constituer des provisions pour investir dans la recherche et le développement
03.03./CE	20.3006	Mo.	CSEC-CN	Garantir le maintien des archives Gosteli
08.+11.+ 17.03./CN 04.+10.+ 15.03./CE	21.007	OCF		Budget 2021. Supplément I
10.03./CN	19.083	OCF		Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès. Initiative populaire

b) Hautes écoles, Universités

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
03.03./CE	20.3669	Mo.	E. Baume-Schneider	Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiants et des étudiantes
0.4.03./CN 09.03./CE	19.065	OCF		Loi sur les EPF. Modification
04.03./CN	20.3425	Mo.	M. Carobbio Guscetti	Il faut former plus de médecins en Suisse!

16.03./CN	21.3008	Po.	CSEC-CN	Transparence en matière d'utilisation des moyens alloués par la Confédération dans le domaine de la formation
16.03./CN	21.3010	Mo.	CSEC-CN	Campagne contre le harcèlement au sein des EPF

c) Formation professionnelle, Formation continue, Personnel qualifié

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
16.03./CN	21.3007	Mo.	CSEC-CN	Améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle
01.03./CE	20.3925	Mo.	CIP-CN	Pas d'interruption d'un apprentissage en cours à l'échéance d'une longue procédure d'asile. Permettre aux demandeurs d'asile déboutés de terminer leur formation en cours

d) Système scolaire, Education en général

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
08.03./CE	20.030	OCF		Encouragement de la culture pour la période de 2021 à 2024
10.03./CN	17.412	Iv. pa.	M. Aebischer	Egalité des chances dès la naissance

e) Médecine, Santé

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
03.03./CN	16.411	Iv. pa.	J. Eder	Surveillance de l'assurance-maladie. Garantir la protection de la personnalité
03.03./CN 08.03./CE	19.401	Iv. pa.	CSSS-CN	Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins
03.03./CN	20.3282	Mo.	E. Ettlin	Covid-19. Tirer les enseignements de la pandémie pour le système de santé suisse
03.03./CN	20.3923	Mo.	CSSS-CE	Meilleure gestion des données dans le domaine de la santé
04.03./CN	20.3906	Mo.	T. Minder	Garantir l'approvisionnement du pays en cas de grandes crises
04.03./CE 10.03./CN	20.060	OCF		Loi sur les stupéfiants. Modification (Médicaments à base de cannabis)
08.03./CE	19.3955	Mo.	CSSS-CN	Un dossier électronique du patient pour tous les professionnels de la santé impliqués dans le processus de traitement
08.03./CE	19.4290	Mo.	A. Barrile	Garantir les prestations médicales à tous les enfants
08.03./CE	20.3243	Mo.	Groupe libéral radical	Covid-19. Accélérer le processus de numérisation dans le domaine de la santé
08.03./CE	20.3263	Mo.	Groupe du centre	Coronavirus. Tirer les enseignements de la pandémie pour le système de santé suisse
08.03./CE	20.4508	Mo.	H. Stöckli	Polymorbidité. Améliorer la qualité de la médication et la sécurité des patients

08.03./CE	20.4514	Ip.	H. Germann	Maîtrise des coûts du système de santé. Parmi les propositions de réforme du groupe d'experts du Conseil fédéral, où sont passées les judicieuses?
10.03./CN 15.03./CE	19.046	OCF		Loi fédérale sur l'assurance-maladie. Modification (Mesures visant à freiner la hausse des coûts, 1er volet)

* **Lien avec les activités du CSS**

a) 20.3006 : Garantir le maintien des Archives Gosteli

Dans le cadre de l'évaluation des institutions selon Art. 15 de la LERI, 2019-2020, le CSS est appelé à donner son appréciation.

b) 19.065 : Loi sur les EPF. Modification

En mars 2019, le [CSS a pris position](#) sur la révision partielle de la loi. Il s'est prononcé en faveur de la limitation du droit de vote et récusation et a exprimé un complément sur la question des contrats de travail de droit privé.

d) 17.412 : Egalités des chances dès la naissance

En novembre 2019, le [CSS a pris position](#) quant à l'initiative parlementaire concernée. Il a notamment formulé les recommandations suivantes :

- *«Inclure un volet stratégique obligeant les cantons à développer une politique de la petite enfance cohérente et efficiente sur l'ensemble de leur territoire afin de réduire les disparités de telle sorte que l'ensemble de la population puisse bénéficier des offres de façon équitable. .*
- *Définir des axes stratégiques afin de cibler les groupes de populations vulnérables.*
- *Améliorer la coopération entre les différents niveaux institutionnels afin d'éviter les doublons et de créer des synergies et des échanges d'expériences.»*

e) 19.401 : Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins
En août 2019, le [CSS a pris position](#) dans le cadre de la consultation de l'initiative parlementaire mentionnée. Il avait notamment formulé les cinq recommandations suivantes :

- *«Réaliser les modifications légales au sein de la LPSan et les autres bases légales concernées, plutôt que de créer un nouvel acte législatif ;*
- *Cibler les contributions d'aides à la formation au personnel soignant qui souhaite entreprendre une formation continue et/ou acquérir une formation supérieure successive ;*
- *Inclure dans les contributions d'aide à la formation des aides à la réinsertion professionnelle dans le domaine des soins ;*
- *Améliorer et définir les critères du concept de formation afin d'assurer une harmonisation des critères de qualités entre cantons et entre institutions de formation pratique ;*
- *Assurer la stabilité du financement des places de formation sans porter atteinte aux contributions de base aux hautes écoles au titre de la LEHE.»*